



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE

portant ouverture d'une enquête parcellaire dans le cadre de l'opération de restauration immobilière sur la commune de Lunel

Dans le cadre de l'opération de restauration immobilière à Lunel, il sera procédé du lundi 06 novembre 2023 à 10h00 au mercredi 22 novembre 2023 à 17h00, soit pendant 17 jours consécutifs, à une enquête parcellaire.

Le commissaire enquêteur désigné pour conduire cette enquête est Monsieur Gérard MORENO.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête sera déposé et consultable à la mairie de Lunel, siège de l'enquête, aux heures d'ouverture des bureaux.

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant toute la durée de l'enquête :

- sur le registre d'enquête déposé à la mairie de Lunel aux heures d'ouverture des bureaux ;
- par voie postale au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre déposé au siège de l'enquête publique après les avoir visées, à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur
Enquête publique « Restauration immobilière centre-ville de Lunel »
Mairie de Lunel
240 avenue Victor Hugo
CS 30 403
34 403 Lunel cedex

auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences en mairie de Lunel les :

- lundi 6 novembre 2023 de 10h00 à 12h00.

Le commissaire enquêteur pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée.

Il n'est pas prévu que le public communique ses observations par voie électronique.

Le commissaire enquêteur remettra son rapport à la Préfecture de l'Hérault, Direction des Relations avec les Collectivités Locales, Bureau de l'Environnement dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête.